

Madame Valérie Pécresse, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche  
représentée par Pierre-Louis Fagniez, conseiller auprès du Ministère

### Jubilé des CHU

Madame la Ministre, chère Roselyne,  
Monsieur le Ministre, Claude Evin,  
Messieurs les présidents des conférences,  
Mesdames et Messieurs les professeurs,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureuse d'être ici aujourd'hui, pour lancer avec vous la série de manifestations qui marqueront, tout au long de l'année 2008, la célébration du jubilé des centres hospitaliers universitaires : les fameux CHU.

Sans doute n'est-il rien qui marque mieux le succès de la réforme Debré que l'évidence qui entoure l'usage de cet acronyme désormais consacré : CHU, centre hospitalier universitaire, l'équivalence de ces deux formules est à présent acquise, le sigle est devenu un quasi synonyme de l' « hôpital ».

Et pourtant, sous cette formule désormais frappée du sceau de l'évidence, il y a une alliance de mots qui jamais, jusqu'à l'adoption de l'ordonnance du 30 décembre 1958, n'a paru aller de soi : hôpitaux et universités restaient deux entités différentes, avec deux corps de personnels distincts, deux vocations séparées et des locaux entre lesquels passait une frontière clairement identifiée.

D'un côté, l'hôpital, avec sa propre hiérarchie, ses propres concours, ses propres enseignants et son enseignement au lit du malade ;

De l'autre, l'université, avec ses agrégés et ses professeurs, qui se consacraient à des cours magistraux, et dont les étudiants préparaient, avec des conférenciers privés et en dehors de ses locaux, les concours hospitaliers.

De cette séparation, qui nous paraît aujourd'hui dépassée, naissaient bien des maux : une formation pratique insuffisante pour la majorité des médecins, une recherche médicale négligée et des hôpitaux où les praticiens les mieux établis ne passaient que quelques heures par jour, avant de rejoindre leur clientèle privée.

Malgré la reconnaissance unanime de ces difficultés il fallut, pour associer ces deux mots, « hôpital » et « université », rien moins qu'une des personnalités les plus exceptionnelles de la France médicale du XXe siècle, le professeur Robert Debré, et un concours de circonstances comme il en existe peu, l'accession de son fils, Michel Debré, au poste de Garde des Sceaux en 1958.

Près de vingt-cinq ans furent nécessaires à Robert Debré pour établir des liens étroits et systématiques entre hôpitaux et universités. C'est dans l'incroyable effervescence intellectuelle qui animait la Résistance qu'il puisa les idées force de son projet, à l'heure où les combattants de l'ombre préparaient l'insurrection contre l'occupant, à l'heure où ils imaginaient déjà la société libre et démocratique qui abolirait le régime de Vichy.

Au cœur de cette société de liberté et de solidarité à venir, il y a des hôpitaux.

Des hôpitaux modernes, ouverts à tous, sans distinction de fortune ou de classe ; des hôpitaux peuplés de médecins parfaitement formés, passés maîtres dans leur art au contact des malades ; des hôpitaux d'exception, où les soins apportés sont inspirés par la recherche la plus récente, la plus inventive, la plus innovante.

Ces hôpitaux, ce seront des centres hospitaliers et universitaires, parce que l'hôpital ne peut rien être de tout cela s'il ne dispose d'un personnel médical à temps plein, bénéficiant des interactions avec les facultés de médecine pour développer la recherche et améliorer la qualité des soins qu'il dispense ; parce que les facultés de médecine ne peuvent plus se contenter de délivrer un enseignement essentiellement théorique, une sorte de médecine de chaire, qui peine à diffuser et à enseigner les plus récentes découvertes.

Des hôpitaux sans universités sont aveugles ; des universités sans hôpitaux sont vides, voilà la conviction du Professeur Robert Debré. Une conviction forte et partagée dès sa formulation publique en 1944, par une large part du monde médical et hospitalier français qui décida de relever le défi: en 1958, les centres hospitaliers universitaires étaient créés.

L'enthousiasme réel sur le terrain eut pourtant du mal à s'imposer dans la sphère politique. Il fallut tout le charisme du Professeur Debré pour défendre son projet et le diffuser plus largement encore : malgré le soutien appuyé de Mendès France, ce n'est qu'avec le retour au pouvoir du Général de Gaulle qu'il pourra le mener à bien, grâce au soutien indéfectible de son fils, Michel Debré, qui quelques jours après la publication de l'ordonnance du 30 décembre 1958, deviendra Premier ministre.

\*

Tous ces efforts ont été fondateurs, puisqu'en donnant naissance aux CHU, ils ont également offert au système médical français sa physionomie actuelle et toute son originalité : sa triple mission de soins, d'enseignement et de recherche en fait un des meilleurs systèmes de santé au monde, où étudiants et médecins ont accès à une formation de qualité, où les patients reçoivent les meilleurs soins possibles.

Les CHU sont ainsi devenus les institutions de référence du système de santé de notre pays :

- une référence en matière d'enseignement, avec un corps professoral se partageant entre l'enseignement et leurs malades et des étudiants formés au contact même de la pratique médicale ;
- une référence en matière de recherche et d'innovation, avec 75 premières mondiales en 50 ans et le cortège d'espoirs et de guérisons qui les accompagnent ;
- une référence en matière de soins, tout simplement, et comment pourrait-il en être autrement avec un tel souci du progrès permanent ?

Voilà donc ce que nous célébrons aujourd'hui et ce qui va être fêté toute une année durant et dans toute la France : la naissance d'un système de soins exceptionnel, un système auquel les Français sont profondément attachés, par un lien presque affectif dont la vigueur et l'intensité expliquent le respect et l'amicale admiration dont les médecins et les personnels de santé sont entourés dans notre pays, et notamment les praticiens hospitaliers, dont les compétences de pointe sont partout reconnues.

Mais cette année sera aussi, et je m'en réjouis, l'occasion de mieux faire connaître à l'ensemble de la Nation le milieu hospitalier et d'aider ainsi à lever nos inquiétudes lorsque nous y sommes confrontés.

L'ouverture des portes des CHU au public, l'organisation d'une exposition comme celle qui aura lieu, dans les mois prochains, à la Cité des Sciences qui nous accueille aujourd'hui, voilà deux bonnes façons d'y arriver !

Ce sera aussi l'occasion de lever le voile sur certaines des thérapies les plus modernes, les plus efficaces, mais quelquefois aussi les plus inquiétantes, pour permettre aux malades de mieux appréhender la réalité.

Ce souci de s'ouvrir et d'expliquer me paraît essentiel, en un temps où les progrès de la science médicale et des techniques de soins les rendent plus efficaces.

Les CHU, qui sont au cœur du système français de soins, les CHU, qui forment les médecins de demain et où se font bien des recherches d'avenir ont un rôle majeur à jouer pour expliquer, informer et aussi rassurer tous ceux qui, parce qu'ils y viennent en curieux et non pas en malades, ont l'esprit suffisamment libre pour apprécier ce moment de découverte et de pédagogie.

C'est ainsi que se consolidera autour des CHU le lien de confiance et de respect qui unit depuis près de cinquante ans les Français au monde hospitalo-universitaire et au-delà, à l'ensemble du système de soins dont notre pays est si fier.

\*

C'est à mes yeux d'autant plus nécessaire que l'histoire des CHU est guettée par de nouveaux défis et je sais que nous allons les relever avec l'enthousiasme, l'énergie et le talent dont depuis plus de cinquante ans les personnels des CHU ont fait preuve.

Au cœur des défis, il en est un qui m'est particulièrement cher, celui qui a trait à l'enseignement et à la recherche en matière médicale. Depuis longtemps déjà, la France s'illustre en ce domaine. Notre pays peut être fier des très grands médecins et des très grands chercheurs auxquels il a donné le jour ou qu'il a accueillis. Robert Debré fut de ceux-là, lui qui fit accomplir à la pédiatrie moderne des progrès considérables.

Grâce au plein-temps hospitalier, qui fut l'un des piliers de la « réforme Debré », équipes soignantes et équipes de recherche ont pu être rassemblées sur un même lieu, offrant ainsi à la science médicale tous les moyens nécessaires à des avancées remarquables.

Cette volonté d'unir soin et recherche a présidé à la naissance de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, l'INSERM, devenu depuis sa création le pilier et le moteur de la recherche biomédicale en France.

Cela a marqué la naissance de la recherche clinique dans notre pays, qui a reçu, depuis, tout le soutien politique nécessaire : en 1988 était votée la première loi sur la recherche biomédicale. Cette loi s'est rapidement imposée et a été révisée en 2004, afin de donner à la recherche clinique tous les atouts pour son succès.

Voilà qui permettra à nos scientifiques de poursuivre leurs travaux avec la sérénité et la confiance nécessaires et de faire briller encore la recherche française dans toutes les plus grandes publications internationales !

Permettez-moi enfin de le souligner, au moment même où l'université française se refonde autour des valeurs cardinales de liberté et de responsabilité, les UFR médicales ont un rôle majeur à jouer dans les universités, avec qui elles partagent un même souci, celui de bâtir et de faire vivre un enseignement et une recherche d'excellence.

Plus que jamais, elles doivent donc mettre en commun leurs forces, pour faire vivre au XXI<sup>e</sup> siècle le modèle français que nous célébrons aujourd'hui, fondé sur l'association étroite de l'université et de l'hôpital. De cette collaboration dépend leur capacité à exprimer tout leur potentiel.

En cinquante ans, nous avons eu l'occasion d'en mesurer l'étendue et je sais qu'ensemble, dans les années à venir, nous allons démontrer sa vigueur.

J'en suis certaine, car au-delà de ses structures, de ses principes, de son organisation absolument essentiels, ce sont les hommes et les femmes qui le font vivre qui font sa force et sa noblesse.

En ce jour de fête, je veux à mon tour leur rendre hommage, à ces hommes, à ces femmes pour leur disponibilité, leur rigueur et leur professionnalisme absolument remarquables.

**Sans les médecins, sans les infirmières, sans les aides-soignants, sans l'ensemble des personnels de santé qui de jour comme de nuit consacrent leur vie à accueillir et à soigner ceux que, pour un instant, pour un jour ou pour plusieurs semaines, la vie va éprouver, le rêve de Robert Debré ne serait jamais devenu réalité.**

Je veux leur dire ce matin toute mon admiration et toute ma reconnaissance : ils peuvent compter sur nous comme nous comptons chaque jour sur eux.

Je vous remercie.